

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 29 mai 2019

Question écrite urgente

Tabac : est-ce que les Genevois.es se font enfumer ?

Dans l'importante enquête réalisée par Public Eye sur l'industrie suisse du tabac, publiée en janvier 2019, *Les cigarettes suisses font un tabac en Afrique*, il est rappelé que la Suisse est un pays où l'industrie du tabac peut compter sur l'assistance des pouvoirs publics dans son combat pour maintenir ses positions et conquérir de nouveaux marchés. On le sait, la Suisse est la terre d'accueil de trois géants de la cigarette : Philip Morris International, British American Tobacco, et Japan Tobacco International. Selon l'enquête menée par Marie Maurisse pour Public Eye, les poumons de certaines populations mondiales sont enfumés sans vergogne par des cigarettes « made in Switzerland » contenant des taux de nicotine, de goudron et de monoxyde de carbone significativement plus élevés que ceux tolérés sur le marché helvétique ou au sein de l'UE. Les cigarettes fabriquées sur le sol helvétique vendues au Maroc, par exemple, seraient plus addictives et toxiques que celles que l'on trouve en Suisse. En 2016, 34,6 milliards de cigarettes, soit près de 2 milliards de paquets, ont été fabriquées en Suisse, 25% étant destinées au marché intérieur. Près de 75% ont été exportées. Il semble que les contrôles en Suisse soient particulièrement lacunaires. Dans certains cas, les taux mesurés par des scientifiques romands sont supérieurs à ceux affichés par les marques sur les paquets. Selon l'ordonnance fédérale sur les produits du tabac : « *Quiconque met des cigarettes sur le marché doit être en mesure d'apporter la preuve qu'elles sont conformes aux exigences* ». Les cantons sont chargés de veiller au respect de cette disposition. Comme le rappelle Emmanuelle Cognard, deuxième adjointe au chimiste cantonal de Genève : « *Depuis trois ans que j'ai rejoint cette équipe, je n'ai eu connaissance d'aucun contrôle sur les cigarettes. Nous sommes déjà bien occupés avec les denrées alimentaires. Et puis les gens qui achètent des cigarettes savent bien que c'est dangereux* ». Or, plus la nicotine est élevée,

plus l'addiction est forte. C'est donc une question centrale de santé publique de s'assurer que les taux de nicotine, de goudron et de monoxyde de carbone indiqués sur les paquets vendus à Genève soient conformes au contenu des cigarettes.

- *Le Conseil d'Etat peut-il garantir que les valeurs en goudron, nicotine, et monoxyde de carbone des cigarettes vendues à Genève sont conformes aux indications placées sur le paquet par les producteurs ?*
- *Est-il exact de dire que les cigarettes vendues à Genève ne sont actuellement jamais contrôlées ? Sinon, combien de contrôles annuels sont effectués ?*
- *Existe-t-il, à Genève ou en Suisse, un laboratoire capable de tester les cigarettes et de certifier que leur teneur soit conforme à ce qui est indiqué sur les paquets ?*
- *Japan Tobacco International est basé à Genève. JTI possède aussi une grande usine en Suisse alémanique, à Dagmersellen, dans le canton de Lucerne. En 2017, le groupe japonais y a produit 10,8 milliards de cigarettes, réparties entre 16 marques. Le chiffre d'affaires de JTI est de 18 milliards de francs. Quel est le montant des impôts que le groupe JTI paie à Genève ?*
- *Combien de fois le Conseil d'Etat a-t-il demandé à JTI d'apporter la preuve que les cigarettes vendues sur le territoire genevois sont conformes aux exigences légales ?*
- *Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat entend prendre pour protéger la population genevoise contre les possibilités de taux abusifs de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone et pour s'assurer que les lois censées protéger les consommateurs soient respectées ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il saura apporter à ces questions.